

Revue critique de droit international privé

DIRECTEUR
Paul Lagarde

RÉDACTEUR EN CHEF
Bertrand Ancel

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Horatia Muir Watt

DALLOZ

SOMMAIRE DU N° 1-1999

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

- Christian KOHLER. — *Interrogations sur les sources du droit international privé européen après le traité d'Amsterdam* 1
- Arnaud NUYS. — *L'application des lois de police dans l'espace (Réflexions au départ du droit belge de la distribution commerciale et du droit communautaire)*..... 31

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

.....

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

.....

III. — CONFLITS DE LOIS.

Propriété littéraire et artistique — Droit d'auteur. — Action en contrefaçon. — Qualité pour agir. — Titularité du droit. — Loi applicable. — Convention de Berne. — Application (non). — Droit commun. — Compétence de la loi du pays d'origine. — 2) *Convention de Berne du 9 septembre 1886*. — Application (oui). — Article 2-7. — Compétence de la loi du pays d'origine. — Tribunal de grande instance de Rennes, 22 juin 1992. — Cour d'appel de Rennes, 17 janvier 1996. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 7 avril 1998, note Jean-Sylvestre Bergé, p. 76.

Loi étrangère. — Mise en œuvre. — Office du juge. — Etablissement de la teneur. — Objet de l'obligation. — Solution du droit positif en vigueur dans l'Etat concerné. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 24 novembre et 8 décembre 1998, note B.A., p. 88.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Arbitrage international. — Clause compromissoire. — Insertion dans un contrat. — Référence à un document. — Validité. — Connaissance. — Acceptation. — Silence. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 3 juin 1997, note Pierre Mayer, p. 92.

Exequatur. — Domaine. — Déclaration de cessation de paiements. — Enregistrement. — Tribunal des faillites de New York. — Défaut de pouvoir décisionnel. — Ordonnance automatique de mise en redressement. — Ni décision ni instrument. — Irrecevabilité de la demande. — Cour d'appel de Paris (1^{re} Ch., Sect. C), 2 avril 1998, note Charalambos Pamboukis, p. 102.

Adoption internationale. — Jugement malien. — « Adoption-Protection ». — Absence d'effet sur la filiation de l'enfant. — Adoption simple de droit français. — Assimilation (non). — 2) *Exequatur*. — Recevabilité de l'action. — Jugement étranger mettant en œuvre une institution inconnue. — Caractère indifférent. — 3) *Effets du jugement étranger*. — Etendue. — Effets ne pouvant dépasser ceux qui lui confère l'ordre d'origine. — 4) *Etat civil*. — Jugement étranger. — Délégation d'autorité parentale. — Absence d'effet sur la filiation de l'enfant. — Transcription (non). — Cour d'appel de Paris (1^{re} Ch., Sect. C), 4 juin 1998, note Horatia Muir Watt, p. 108.

Convention de Vienne du 11 avril 1980. — Articles 18 et 19. — Réponse tendant à l'acceptation. — Eléments différents. — Altération substantielle de l'offre. — Conditions générales contradictoires. — Prorogation de for. — Clause de défense. — Neutralisation réciproque. — 2) *Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968*. — Clause d'élection de for. — Article 17. — Non application. — Défaut de consentement effectif. — Compétence en matière contractuelle. — Article 5-1. — Lieu d'exécution de l'obligation. — Obligation de livraison. — Convention de Vienne du 11 avril 1980. — Lieu de livraison. — Remise des marchandises au premier transporteur. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 16 juillet 1998, note Bertrand Ancel et Horatia Muir Watt, p. 122.

Convention de Bruxelles du 25 août 1924. — Dommage postérieur au déchargement du navire. — Recours du transporteur contre le manutentionnaire. — Prescription de l'action. — Application (non). — 2) *Transport maritime.* — Dommage postérieur au déchargement du navire. — Recours du transporteur contre le manutentionnaire. — Prescription de l'action. — Loi du 18 juin 1966, article 57. — Loi du port. — Cour de cassation (Ch. com.), 8 décembre 1998, rapport de M. le Conseiller J.-P. Rémerly, p. 133.

Convention de Bruxelles du 10 mai 1952. — Saisie conservatoire de navire. — Compétence. — Autorisation. — Mainlevée. — Articles 4 et 5. — Navire dans un port français. — Débiteur demeurant à l'étranger. — Compétence exclusive des autorités judiciaires françaises. — 2) *Convention de Londres du 19 décembre 1976.* — Limitation de responsabilité en matière de créances maritimes. — Article 13. — Fonds de limitation. — Effet sur la saisie. — Conditions. — Lieu de constitution. — Cour de cassation (Ch. com.), 9 janvier 1999, rapport de M. le Conseiller J.-P. Rémerly, p. 137.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

.....

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits : *Prise en charge à la frontière.* — Décret du 25 janvier 1999, p. 150.

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits : *Communautés européennes.* — *Union européenne.* — *Constitution.* — Loi constitutionnelle du 25 janvier 1999, p. 155.

III. — Communautés européennes.

Libre circulation des marchandises. — *Entrave.* — Règlement du Conseil du 7 décembre 1998, p. 158. — *Organisation criminelle.* — *Participation.* — *Incrimination.* — Action commune du 21 décembre 1998, p. 159. — *Corruption.* — *Secteur privé.* — Action commune du 22 décembre 1998, p. 159.

IV. — Informations diverses.

Divorce. — *Jugement étranger.* — *Régularité internationale.* — *Vérification incidente.* — *Compétence du juge conciliateur.* — Réponse du ministre, p. 161. — *Nationalité française.* — *Acquisition.* — *Mentions portées en marge de l'acte de naissance.* — *Autorités compétentes.* — *Documents requis.* — Réponse du ministre, p. 162. — *Grèce.* — *Droit international privé.* — *Adoption.* — *Protection des mineurs.* — Loi du 30 décembre 1996, p. 163, observations Charalambos Pamboukis, p. 164. — *Conférence de La Haye de droit international privé.* — *Nouvelles conventions (1951-1996).* — *Etat des signatures et des ratifications du 1^{er} mars 1999,* p. 166. — *Académie de droit international de La Haye,* p. 188. — *Comité français de droit international privé,* par Jean-Pierre Rémerly, p. 189.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

I. — **Livres.** — Fentiman (Richard), *Foreign law in English Courts (Pleading, Proof and Choice of Law)* (Horatia Muir Watt), p. 199. — Reithmann (Christoph) et Martiny (Dieter), *Internationales Vertragsrecht. Das internationale Privatrecht der Schuldverträge* (Paul Lagarde), p. 205.

II. — **Revue.**

.....